OFFICE-TRANSITION 2010 – 2016

Plan de formation

Migration - ce qui vous attend

Office 2016 – Nouveautés

- Identifier les propriétés d'un document
- Ouvrir un fichier
- Nouveau fichier et utiliser un modèle
- Enregistrer un fichier -Partie 1
- Utiliser les dictionnaires et la traduction

Word 2016 – Nouveautés

- Insérer un filigrane
- Créer une mise en page
- Travailler avec le suivi des modifications
- Naviguer dans le document
- Travailler avec les styles
- Créer un en-tête et pied de page
- Répéter des contrôles de contenu
- Distinguer les tableaux avec bordure et trame
- Bordure et trame – Partie 1
- Manipuler un tableau – Partie 1
- Ajouter des commentaires

Outlook 2016 – Nouveautés

- Personnaliser la fenêtre principale
- Créer un courriel
- Répondre et transférer
- Créer un contact
- Gérer les règles et les alertes
- Configurer les options du calendrier
- Créer une note
- Visualiser les avertissements

PowerPoint 2016 – Nouveautés

- Travailler en équipe
- Démarrer une présentation
- Établir la mise en page
- Ajouter des vidéos
- Diffuser une présentation
- Réutiliser des diapositives
- Configurer une présentation

Excel 2016 – Nouveautés

- Insérer des graphiques
- Sélectionner des parties d'un graphique
- Ajouter titre et légende à un graphique
- Afficher et modifier l'axe vertical d'un graphique
- Afficher et modifier l'axe horizontal d'un graphique
- Personnaliser l'arrière-plan d'un graphique
- Analyser un graphique
- Modifier la source de donnée d'un graphique
- Créer un modèle de graphique
- Filtrer par chronologie
- Convertir des données
- Utiliser les tableaux croisés dynamiques
- Établir une prévision
- Ajouter des sons

Objectif de ce niveau

À la suite de cette formation, vous serez en mesure d'identifier et utiliser les nouveautés de la suite Office 2016.

Durée

6 heures

L'approche pédagogique

Capsules soutenues par un ou des exercices.

Préalables

Utilisation globale de la suite Office

Devoir du participant

Dans le but de maximiser l'apprentissage des connaissances exposées, le participant devra compléter la formation par son cheminement personnel.